Roumanie : la quarantaine mal vécue des expatriés de retour au pays

Description

Le Premier ministre roumain vient d'évoquer un durcissement possible des sanctions à l'encontre des Roumains non coopératifs à leur retour de pays affectés par l'épidémie de Covid-19 : en cas de fausse déclaration sur le pays de provenance, des peines de prison pourraient même être prononcées.

Le cas d'un jeune couple de retour de Londres, où ils étaient installés depuis 2004, a défrayé la chronique : revenus dans leur village natal de Mărăști (commune de Vladimir) le 17 mars 2020, Andrei et Julia ont été placés en isolement à domicile, après avoir fait prévenir le maire et les services de police de leur présence. Ils ne présentaient aucun symptôme de contamination et pensaient alors être pris en charge pour leurs besoins alimentaires et ceux de leur enfant âgé de 18 mois.

Quelques jours plus tard, en l'absence de réponse de la part des services municipaux, ils ont exprimé leur mécontentement quant à la gestion de cette « quatorzaine » : devant les journalistes de *Mediamax*, ils ont reproché aux autorités de ne pas avoir apporté de lait à leur fils, les forçant à le nourrir d'eau sucrée.

Leur témoignage a été repris par une partie de la presse roumaine, désireuse de pointer la peur de nombreux Roumains quant à l'impact des mesures de confinement au regard du discernement avec lequel elles sont appliquées.

Le maire de la commune de Vladimir, Ion Ianăși, n'a pas tardé à répondre aux accusations de cette famille : il dit s'être présenté au domicile des intéressés qui lui auraient transmis une liste de produits pour un total de 1 000 lei (plus de 200 euros), une forte somme pour la municipalité. Jugeant la demande excessive, le maire est revenu au domicile du couple le lendemain avec des sacs de pommes de terre, meilleur marché que les autres produits demandés, dont le lait et les couches. La famille consignée aurait alors, selon lui, refusé la livraison et contacté la presse. Le couple a prévenu la mairie qu'il la poursuivrait en justice à l'issue de la période de confinement.

Sources : *Mediamax, Ziare live, Antena 3.*

date créée
25/03/2020
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre